

SOIETE NOUR DISTRIBUTION

Rapports général et spécial de commissariat aux comptes
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Tunis, le 08 Mai 2023

A MONSIEUR LE GERANT DE LA
SOCIETE NOUR DISTRIBUTION

OBJET : Rapports général et spécial de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUR DISTRIBUTION** au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUR DISTRIBUTION**, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-après notre rapport général et notre rapport spécial au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Fethi CHOUIKHI

Tunis, le 08/05/2023



Fethi CHOUIKHI
Commissaire aux Comptes
Membre de l'O.E.C.T
Tél : +216 55 804 523

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	3
RAPPORT SPECIAL	7
ETATS FINANCIERS	10
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	15

RAPPORT GENERAL

Tunis, le 08 Mai 2023

A MESSIEURS LES ASSOCIES DE LA SOCIETE NOUR DISTRIBUTION

Messieurs les associés,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **SOCIETE NOUR DISTRIBUTION**, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 16/07/2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIETE NOUR DISTRIBUTION**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 faisant ressortir un total de 16 995 360 Dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 1 963 095 Dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport de gestion de l'exercice 2022 incombe au gérant. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et

les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. RESPONSABILITES DE LA GERANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La gérance est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'assemblée générale des associés a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au gérant de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au gérant notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gérant. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Fethi CHOUIKHI

Tunis, le 08/05/2023

Fethi CHOUIKHI
Commissaire aux Comptes
Membre de l'O.E.C.T
Tél : +216 55 804 523

RAPPORT SPECIAL

Tunis, le 08 Mai 2023

**A MESSIEURS LES ASSOCIES DE LA
SOCIETE NOUR DISTRIBUTION**

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que votre assemblée générale ordinaire du 16/07/2020 a bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial au titre de l'exercice 2022.

Ce rapport traite des conventions portant sur les opérations énumérées aux articles 115 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

En application de ces dispositions, nous vous informons que votre société a réalisé les opérations suivantes :

A. Les anciennes conventions conclues antérieurement à l'exercice 2022 et qui continuent à produire leur effet courant cet exercice :

1. Contrat de location conclu en Janvier 2018 pour une année renouvelable par tacite reconduction pour l'exploitation de l'agence commercial sise à Sfax conclu avec la société Tunisienne des Accumulateurs Nour. La charge de loyer comptabilisée en 2022 est de 14 400 Dinars en HT.
2. Contrat de location d'un fonds de commerce en gérance libre destiné à la vente de batteries sis à Sousse conclu en Décembre 2019 conclu avec la société Tunisienne des Accumulateurs Nour à partir du 01/01/2020. La charge de loyer comptabilisée en 2022 est de 11 760 Dinars en HT.
3. L'engagement de la société Nouvelle des Accumulateurs Nour en tant que caution hypothécaire au profit de la STB pour un montant total de 3 300 000 Dinars en couverture des lignes de crédit de gestion contractées par la société Nour Distribution.

B. Les nouvelles conventions conclues courant l'exercice 2022 :

4. Contrat de location conclu en Décembre 2021 pour l'exploitation de l'administration, du local de service après-vente et du magasin d'expédition conclu avec la société Tunisienne des Accumulateurs Nour à partir

du 01/01/2022 pour une année ferme et non renouvelable. La charge de loyer comptabilisée en 2022 est de 135 000 Dinars en HT.

5. Achat de marchandise auprès de la société MONBAT pour un montant total de 678 769 Dinars.
6. Achats de marchandises auprès de la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant total de 33 895 857 Dinars.
7. Achats de prestation de service auprès Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant total de 1 685 Dinars.
8. Achat de marchandises auprès de la Société Tunisienne des accumulateurs Nour pour un montant total 74 653 Dinars.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 115 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fethi CHOUIKHI

Tunis, le 08/05/2023



Fethi CHOUIKHI
Commissaire aux Comptes
Membre de l'O.E.C.T
Tél : +216 55 804 523

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NOUR DISTRIBUTION		Bilan au 31 décembre 2022	
ACTIFS	Note	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisation corporelles		2 157 576	1 746 395
Moins amortissements		-1 335 488	-1 264 343
	N° 1	822 088	482 051
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		159 733	123 981
Moins Provisions		-225	-225
	N° 2	159 508	123 756
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		981 596	605 808
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		981 596	605 808
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 3	2 903 278	2 643 567
Clients et comptes rattachés		7 180 447	6 768 137
Moins provisions		-713 578	-672 064
	N° 4	6 466 869	6 096 073
Autres actifs courants		240 008	287 291
Moins provisions		-7 170	-7 170
	N° 5	232 839	280 121
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités		6 410 779	5 189 821
Moins provisions		0	-11 729
	N° 6	6 410 779	5 178 092
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		16 013 764	14 197 853
TOTAL DES ACTIFS		16 995 360	14 803 660

SOCIETE NOUR DISTRIBUTION		Bilan au 31 décembre 2022	
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	2022	2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		200 000	200 000
Réserves		20 000	20 000
Modifications comptables		-941 514	-941 514
Résultats reportés		3 212 441	2 020 958
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 490 928	1 299 444
Résultat de l'exercice		1 963 095	1 191 484
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	N° 7	4 454 023	2 490 928
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		0	0
Autres passifs financiers		0	0
Provisions	N° 8	585 579	793 445
Total des passifs non courants		585 579	793 445
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 9	11 530 462	11 243 434
Autres passifs courants	N° 10	425 297	253 610
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 11	0	22 244
Total des passifs courants		11 955 759	11 519 288
TOTAL DES PASSIFS		12 541 338	12 312 733
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		16 995 360	14 803 660

SOCIETE NOUR DISTRIBUTION		Etat de résultat au 31 décembre 2022	
Désignation		2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		39 582 068	32 989 803
Autres produits d'exploitation		90 606	55 000
Total des produits d'exploitation	N° 12	39 672 674	33 044 803
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés		34 490 498	29 258 377
Achats d'approvisionnement consommés		0	0
Charges de personnel		1 277 087	771 912
Dotations aux amortissements et aux provisions		-7 129	405 533
Autres charges d'exploitation		1 260 092	963 508
Total des charges d'exploitation	N° 13	-37 020 548	-31 399 331
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		2 652 126	1 645 472
Charges financières		-347 175	-204 067
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires		38 230	33 894
Autres pertes ordinaires		-51 218	-22 812
	N° 14		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 291 963	1 452 487
Impôt sur le bénéfice		-328 869	-261 003
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 963 095	1 191 484
Eléments extraordinaires		0	-581 709
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 963 095	609 775

SOCIETE NOUR DISTRIBUTION	Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2022	
Désignation	2022	2021
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net de l'exercice	1 963 095	609 775
Modifications comptables	0	581 709
Ajustements pour :		
* Dotation aux amortissements et aux provisions	-7 129	405 533
* Variation BFR		
* stocks	-259 711	-659 145
* Créances	-412 310	56 462
* Autres actifs courants	47 282	44 716
* Fournisseurs et autres dettes	458 715	166 843
* Plus value sur cession immobilisations	-25 500	-11 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 764 442	1 194 892
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décassements / acquisitions d'immob. corp et incorporelles	-510 989	-215 751
Encaissements / cession immobilisations corporelles	25 500	11 000
Encaissements / cession immobilisations financières	84 874	69 662
Décassements / acquisition immobilisations financières	-120 626	-63 854
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-521 240	-198 943
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Distribution dividendes	0	0
Augmentation des emprunts	0	0
Remboursement des emprunts	0	-42 401
Remboursement des prêts	0	0
Décaissement / prêts	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	-42 401
Variation de la trésorerie	1 243 202	953 548
Trésorerie au début de l'exercice	5 167 577	4 214 030
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 410 779	5 167 577

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE = 1 TND)

I. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de réalisation de revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

II. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles & incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Désignation	Taux d'amortissement
– Matériels de transports	20%
– Agencements Aménagements & Installations divers	10%
– Mobiliers de bureau	20%
– Matériel informatique	33%

Cependant, la société applique pour les biens immobilisés de faible valeur, le mode d'amortissement intégral prévu par l'article 12 du code de l'IRPP et de l'IS.

2. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé le montant titres de participations de la société.

3. Valeurs d'exploitation

Les valeurs d'exploitation sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat.

4. Clients & comptes rattachés

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires. Les avances consenties par les clients à la date de clôture figurent parmi les autres passifs courants. Les créances font l'objet d'une analyse par débiteur en vue de déterminer la provision pour dépréciation à constituer calculée en fonction du taux de recouvrement espéré.

5. Etat, impôts & taxes

Ce compte enregistre les déclarations fiscales et leur liquidation au titre des impôts directs et indirects supportés par la société au cours de l'exercice 2022.

Ce compte figure au bilan parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants selon que son solde soit débiteur ou créditeur à la date de clôture.

6. Liquidités & équivalents de liquidités

Les fonds en caisse ainsi que les soldes débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

7. Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de rattachement des charges aux produits et de périodicité, les obligations de la société ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des comptes de charges et de produits de l'exercice.

8. Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé.

Pour les besoins d'élaboration de l'état des flux de trésorerie, sont considérés comme liquidités ou équivalents de liquidités :

- Les fonds en caisse
- Les fonds disponibles auprès des banques

III. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

Note 1. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent une valeur nette de 822 088 Dinars au 31/12/2022 contre 482 051 Dinars au 31/12/2021. Le tableau de variation des immobilisations entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Comptes	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeur Nette Comptable 31/12/2021	Valeur Nette Comptable 31/12/2022
	Solde au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Cessions 2022	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Dotations 2022	Cessions 2022	Solde au 31/12/2022		
Terrain	0	496 789	0	496 789	0	0	0	0	0	496 789
Matériels industriel	49 396	1 294		50 690	29 661	7 043		36 704	19 734	13 986
Matériels de transport	538 268	0	29 311	508 957	215 618	88 069	29 311	274 376	322 651	234 582
AAI divers	72 411	0		72 411	29 188	6 412		35 600	43 223	36 810
Equipement de bureau	27 967	0		27 967	22 195	2 038		24 234	5 771	3 733
Matériels informatique	48 111	12 905		61 016	39 441	9 173		48 614	8 670	12 402
Matériels de transport à SJP	1 010 242	0	70 496	939 746	928 240	58 216	70 496	915 960	82 002	23 786
Total Immo corporelles	1 746 395	510 989	99 807	2 157 576	1 264 343	170 952	99 807	1 335 488	482 051	822 088
Total Général	1 746 395	510 989	99 807	2 157 576	1 264 343	170 952	99 807	1 335 488	482 051	822 088

Note 2. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2022 à 159 508 Dinars contre 123 756 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Titres de participations	2 225	225
- Cautions	157 508	123 756
Total	159 733	123 981
- Prov. Dépréciation	-225	-225
Total	159 508	123 756

Note 3. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31/12/2022 à 2 903 278 Dinars contre 2 643 567 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Marchandises	2 903 278	2 643 567
Sous-total	2 903 278	2 643 567

Note 4. Les clients et comptes rattachés

Les créances clients nettes s'élèvent au 31/12/2022 à 6 466 869 Dinars contre 6 096 073 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Clients	6 090 317	5 734 940
- Clients effets à recevoir	679 640	651 638
- Clients effets impayés	29 879	29 879
- Clients douteux	380 611	351 680
Sous-Total	7 180 447	6 768 137
- Prov. Dépréciation clients	-713 578	-672 064
Total	6 466 869	6 096 073

Note 5. Les autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31/12/2022 à 232 839 Dinars contre 280 121 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Prêts au personnel	2 250	600
- Crédit d'IS	162 587	46 487

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Crédit TVA à reporter	61 550	135 370
- Compte débiteur/créditeur Divers	5 170	12 170
- Produits à recevoir	0	55 000
- Charges constatées d'avance	8 452	37 664
Sous-Total	240 008	287 291
- Prov. Dépréciation des autres actifs courants	-7 170	-7 170
Total	232 839	280 121

Note 6. Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités nettes s'élèvent au 31/12/2022 à 6 410 779 Dinars contre à 5 178 092 Dinars au 31/12/2021 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Effets remis à l'encaissement	17 194	4 596
- Chèques en caisse	5 998 287	4 884 194
- Banques	387 575	293 383
- Caisses	7 723	7 648
Sous-Total	6 410 779	5 189 821
- Prov. Dépréciation	0	-11 729
Total	6 410 779	5 178 092

Note 7. Les capitaux propres

Les capitaux propres après résultat présentent un solde de 4 454 023 Dinars au 31/12/2022 contre 2 490 928 Dinars au 31/12/2021. Le tableau de variation des capitaux propres du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Modifications comptables	Réserves légales	Résultats Reportés	Résultat De l'exercice	Total
<i>Situation au 31/12/2021</i>	200 000	-941 514	20 000	2 020 958	1 191 484	2 490 928
<i>Affectation résultat AGO du 06/06/2022</i>				1 191 484	-1 191 484	0
<i>Modification comptable</i>						0
<i>Résultats 2022</i>					1 963 095	1 963 095
<i>Situation au 31/12/2022</i>	200 000	-941 514	20 000	3 212 442	1 963 095	4 454 023

Note 8. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2022 à 585 579 Dinars contre un solde de 793 445 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Provisions pour garanties données	585 579	793 445
Total	585 579	793 445

Note 9. Les fournisseurs & comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2022 à 11 530 462 Dinars contre 11 243 434 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Fournisseurs	11 325 462	11 137 212
- Fournisseurs effets à payer	205 000	106 222
Total	11 530 462	11 243 434

Note 10. Les autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2022 à 425 297 Dinars contre 253 610 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Personnel dettes à payer	35 753	27 233
- Autres charges de personnel à payer	162 788	117 524
- prêts CNSS	285	142
- Etat impôts et taxes	88 926	32 321
- Comptes courants associés	2 271	0
- CNSS	63 098	50 531
- Créiteurs divers	24 196	0
- Charges à payer	47 980	25 859
Total	425 297	253 610

Note 11. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31/12/2022 un solde nul contre 22 244 Dinars au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Banques	0	22 244
Total	0	22 244

Note 12. Les produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 39 672 674 Dinars contre 33 044 803 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Vente marchandise	39 582 068	32 989 803
- Autres produits d'exploitation	90 606	55 000
Total	39 672 674	33 044 803

Note 13. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 37 020 548 Dinars contre 31 399 331 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Achats de marchandises consommés	34 490 498	29 258 377
- Charges de personnel	1 277 087	771 912
- Dotations aux amortissements et aux provisions	-7 129	405 533
- Autres charges d'exploitation	1 260 092	963 508
Total	37 020 548	31 399 331

13-.1. Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2022 à -7 129 Dinars contre 405 533 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Amortissements des immobilisations corporelles	170 952	158 209
- Provision pour dépréciation des créances clients	118 500	98 958
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants	0	6
- Provision pour risques et charges	0	161 736
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	-76 986	-12 677
- Reprise sur provision pour risques et charges	-207 866	0
- Reprise sur provision pour dépréciation des autres actifs courants	0	-700
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes financiers	-11 729	0
Total	-7 129	405 533

13.2. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 1 260 092 Dinars contre 963 508 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Fournitures	284 409	252 888
- Loyer et autres charges locatives	225 362	167 178
- Entretien et réparation	124 408	105 047
- Assurance	44 233	42 139
- Honoraires	37 892	27 694
- Publicités	218 186	115 036
- Missions réceptions voyages	12 511	9 234
- Télécommunications	25 724	22 503
- Services bancaires et assimilés	55 694	46 997
- Impôts et taxes	221 671	139 508
- Autres charges	10 002	35 284
Total	1 260 092	963 508

Note 14. Autres charges et produits

Les autres charges et produits s'élèvent au 31/12/2022 à 360 163 Dinars contre 192 985 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Intérêts sur leasing	0	-2 608
- Charges financières	-332 885	-201 459
- Pertes de change	-14 942	0
- Produits financiers	651	0
Sous-total Charges financières nettes	-347 175	-204 067
- Plus-value sur cession d'immobilisations	25 500	11 000
- Autres gains ordinaires	12 730	22 894
Sous-total autres gains ordinaires	38 230	33 894
- Moins-value sur cession d'immobilisations	-1 116	-2 843
- Autres pertes ordinaires	-50 102	-19 969

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Sous-total autres pertes ordinaires	-51 218	-22 812
Total	-360 163	-192 985

Note 15. Note sur les parties liées

En application de la norme comptable n°39 relatives aux informations sur les parties liées, les principales transactions conclues entre la **Société Nour Distribution** et ses parties liées sont les suivantes :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
- Société Tunisienne des Accumulateurs NOUR	Achats de Marchandises	74 653
- Société Tunisienne des Accumulateurs NOUR	Charge de loyer	161 160
- Société Tunisienne des Accumulateurs NOUR	Dettes fournisseurs	29 708
- Société Nouvelle des accumulateurs NOUR	Prise en charge 50% des frais de publicité (produit)	90 606
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	Achats de Marchandises	33 895 857
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	Achats de prestation de service	1 685
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	Dettes fournisseurs	10 411 879
- Monbat	Achats de Marchandises	678 769
- Monbat	Dettes fournisseurs	620 588

Note 16. Les engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan de la **Société Nour Distribution** se présentent au 31 décembre 2022 comme suit :

Engagements donnés

- Nantissement de premier rang au profit de la STB de l'ensemble des éléments composant un fonds de commerce consistant en une unité de commercialisation et de distribution des batteries électriques pour un montant de 3 300 000 Dinars.
- Encours escompte : 3 931 023 Dinars.

Engagements reçus

Caution hypothécaire immobilière, de rang utile, reçues auprès de la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour en faveur de la STB, pour un montant de 3 300 000,000 Dinars sur la totalité d'un immeuble sis à Ezriba 4, Zone Industrielle, Gouvernorat de Zaghouan correspondant aux lots numéros 47 et 48, d'une superficie approximative de 18468 m², objet du contrat de vente conclu avec l'Agence Foncière Industrielle.